

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 7

Artikel: Le recensement et le nombre des députés
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-181280>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

de la Lorraine aient appartenu il y a deux siècles à l'empire d'Allemagne, qui a cessé d'exister ?

Il n'y a pas aujourd'hui, vous avez chaque jour l'occasion de vous en convaincre, deux provinces plus françaises de cœur, et où le nom allemand, bien plus encore le nom prussien, inspire, je ne voudrais pas me servir d'une expression trop offensante, inspire plus d'aversion.

Pour justifier l'annexion de cette portion de la France au territoire de l'Allemagne, on a fait valoir encore un autre motif. On a dit qu'il fallait à Votre Majesté et à son peuple des garanties contre une attaque ultérieure de la part de notre pays. Le sens moral et le bon sens sont également blessés par ce langage. C'est comme si un homme qui vient de se battre en duel osait dire, après avoir vaincu son adversaire : « Ce n'est pas assez de lui avoir fait rendre son épée et d'avoir obtenu la réparation à laquelle je me croyais droit, il faut maintenant, pour le réduire à l'impuissance de recommencer, que je lui coupe un ou deux membres essentiels. » Puis comment cette amputation pratiquée sur la France par la prise de deux de ses provinces les plus chères et les plus dévouées pourrait-elle prévenir le retour de la guerre ? Ce serait, au contraire, le moyen, dans un délai prochain, de la rendre absolument inévitable. A peine la respiration sera-t-elle revenue à ce corps haletant et mutilé, que les membres détachés viendront se rejoindre au tronc, et que celui-ci s'agitiera dans des convulsions, jusqu'à ce qu'ils lui aient été rendus, ou que la vie l'ait abandonné. Ce sera une guerre d'extermination entre deux grands peuples dont l'intelligence, les richesses et les forces pourraient si bien servir à un meilleur usage. »

Le recensement et le nombre des députés.

Le recensement de la population, effectué le 1^{er} décembre 1870, donne pour le canton de Vaud, ensuite de diverses rectifications, le chiffre de 229,600 habitants. — Il lui manque donc 400 habitants pour avoir un député de plus au Conseil national.

En revanche, le Grand Conseil aura 23 députés de plus, ce qui portera le nombre de ses membres de 212 à 235, lors de son renouvellement en 1874.

Cette augmentation se répartit entre 18 cercles (sur 60) de la manière suivante : Lausanne 5 députés de plus, Montreux 3, Vevey 2, Aigle, Château-d'Œx, le Chenit, Corsier, Grandcour, Grandson, Nyon, les Ormonts, Payerne, Romanel, Ste-Croix, la Tour-de-Peilz, Vallorbe, Villars-sous-Yens et Yverdon, chacun 1 député de plus. — Lutry aura un député de moins à élire, ainsi que Mézières, vu la diminution de leur population.

On sait qu'il y a un député au Grand Conseil par 1000 habitants et pour les fractions en sus de 500. — Pour le Conseil national c'est un député par 20,000 habitants et pour les fractions en sus de 10,000. Le canton de Vaud en compte 11 depuis 1860.

Une partie de jeu.

NOUVELLE

II

Hurrah ! encore vingt-quatre heures d'indépendance complète. Je ne raconterai pas les divers moyens que j'employai pour soutenir ma dignité ; il suffira de dire que je m'en tirai parfaitement, à mon propre jugement, et dans l'après-midi du jour suivant, je me trouvai perché sur le siège de la malle-poste de Perth, et traversant au galop le vieux pont de Dunkeld qui conduisait aux Armes d'Athol.

Mon précepteur n'étant pas encore arrivé, je suivis ponctuellement ses instructions quant au diner, puis je me dirigeai sans but précis du côté du pont pittoresque qui traverse la Tay à cet endroit. Quoique je n'eusse guère l'habitude de réfléchir et d'admirer les beautés de la nature, je ne pus m'empêcher d'être frappé du charme paisible de la scène qui m'entourait. A ma droite s'étendait la propriété du duc d'Athol, dont les forêts de pins commençaient à se colorer à la lumière rougeâtre du soleil couchant ; à ma gauche, une route large suivait les sinuosités de la rivière et conduisait sous des arbres élevés, au bruit de l'eau qui, en bondissant dans son lit de roc, donnait une délicieuse sensation de fraîcheur dans cette chaude atmosphère d'automne.

La lecture, la promenade et le dessin devaient être les principales occupations de nos vacances ; mais Tuxford pêcherait sans doute et je me réjouissais d'être initié aux mystères de l'art. Par une sorte d'entente tacite, nous n'avions pas abordé cette question à Clapham, sachant bien que la mention d'un passe-temps si mondain amènerait une discussion dont le résultat inévitable serait une interdiction absolue.

A deux cents pas plus loin se trouvait un disciple d'Isaac Walton, fouettant de sa ligne l'une des nombreuses places d'eau dormante et profonde qui parsèment la rivière. En théorie, je connaissais à fond ce genre de pêche, mais je ne l'avais jamais vu pratiquer, aussi, désirant en suivre de plus près les péripéties, je traversai le pont et suivis la route qui devait me conduire près du pêcheur. Mais, à peine avais-je fait quelques pas que j'entendis derrière moi une course précipitée, et un homme, vêtu d'une manière assez voyante me dépassa en disant :

— Je crois que ce gaillard vient de prendre un gros poisson ; nous pourrions le voir depuis la rive ; venez avec moi. Et il se mit à courir. Excité par sa remarque, je le suivis du même pas, en me précipitant après lui dans un taillis placé entre la route et la rivière, et, une minute plus tard, nous pûmes admirer une magnifique truite déposée dans un panier par le pêcheur. Celui-ci alla plus haut sonder les autres mares, mais sans succès, et moi je restai assis sur la rive avec mon nouveau compagnon, qui discourait d'une manière assez agréable des divers genres de pêche, mais sans qu'il me parût les connaître réellement, quoiqu'il se vantât d'y avoir des succès fous. Enfin il quitta ce sujet pour me parler du pays environnant qu'il paraissait connaître infiniment mieux que l'art de prendre des poissons.

— Avez-vous été au pont qui gronde ? demanda-t-il. Un endroit étourdissant !... l'une des merveilles de la contrée !... vous l'avez visité, peut-être ?

— Non, je viens d'arriver.

— Oh ! vraiment !... c'est donc vous que j'ai vu descendre de la malle il y a un instant ? Je ne vous avais pas reconnu de prime-abord. Vous vous dirigez vers le nord, je pense ?

— Oui, dis-je avec un peu d'hésitation, j'attends ce soir quelqu'un avec qui je dois continuer mon voyage.

— Oh ! c'est fort agréable. Moi, je vais dans le comté de Sutherland ; un de mes grands amis, sir Percy Binks, y a loué un marais, et il désire que j'aille chasser avec lui. Mon régiment est à Dublin, et comme j'ai un mois de congé, j'ai accepté son invitation. Vous chassez aussi, cela va sans dire ?